

(1)

(1)

[N^o 4 - IV]

IV

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1909

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1909 s'élève à	fr.	28,900,200	»
Les crédits alloués pour 1908 montent à		29,644,500	»
	DIMINUTION.	fr.	741,300

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1909	fr.	27,975,200	»
— 1908		27,796,500	»
	AUGMENTATION.	fr.	178,700

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1909	fr.	925,000	»
— 1908		1,845,000	»
	DIMINUTION.	fr.	920,000

Soit en moins pour 1909.	fr.	741,300	»
----------------------------------	-----	---------	---

L'augmentation des dépenses ordinaires et la diminution des dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	648,000	»
— alloué pour 1908		625,000	»
	AUGMENTATION.	fr.	23,000

destinée à accorder des augmentations de traitement réglementaires et à

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pourvoir aux places dont la création serait reconnue nécessaire, notamment pour l'organisation d'un service d'identification judiciaire.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 6. — *Cour de cassation. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	292,000	»
— alloué pour 1908		294,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,000	»

résultant de l'application des lois et des règlements concernant les traitements.

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	1,479,000	»
— alloué pour 1908		1,476,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

résultant de l'application des lois et des règlements concernant les traitements.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	3,549,000	»
— alloué pour 1908		3,543,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

résultant de l'application des lois et des règlements concernant les traitements et de la création de places de commis de parquet et d'employé de greffe.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	2,189,000	»
— alloué pour 1908		2,182,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

résultant de l'application des lois et des règlements concernant les traitements et de la création de deux places d'employés de greffe.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

JUSTICE MILITAIRE.

ART. 14. — *Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	42,500	»
— alloué pour 1908		42,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

résultant de l'application des lois et des règlements concernant les traitements.

CHAPITRE VII.

CULTES.

ART. 27. — *Clergé supérieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	316,300	»
— alloué pour 1908		315,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	400	»

résultant de l'application de la loi concernant les traitements.

ART. 28. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	6,045,000	»
— alloué pour 1908		6,006,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	39,000	»

justifiée par l'application de la loi concernant les traitements et par les nouvelles places à créer dans le cours de l'année 1909.

ART. 30. — *Culte protestant et anglican. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	91,700	»
— alloué pour 1908		89,900	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,800	»

représentant la différence entre le traitement attaché à la place de pasteur

NOTE PRÉLIMINAIRE.

auxiliaire d'une église protestante (place qui sera supprimée) et celle de deuxième pasteur dont la création a été reconnue nécessaire.

ART. 34. — *Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)*

La charge temporaire est maintenue en vue du paiement de la troisième annuité du subside de fr. 54,465 59 promis pour la construction d'un temple anglican à Anvers.

CHAPITRE VIII.

BIENFAISANCE.

Écoles de bienfaisance de l'État.

ART. 39. — *Ecoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	820,000	»
— alloué pour 1908		763,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	57,000	»

due à l'application d'un nouveau régime alimentaire et à l'octroi de salaires aux élèves.

Les dépenses imputées sur le Budget de l'exercice 1907 s'élèvent déjà à plus de 846,000 francs et l'on prévoit pour l'exercice 1908 une dépense aussi forte.

ART. 40. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	334,700	»
— alloué pour 1908.		356,700	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	25,000	»

proposée en vue de mettre le montant du crédit en rapport avec les nécessités constatées.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

PRISONS.

ART. 43. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. — Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	1,210,000	»
— alloué pour 1908		1,180,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	30,000	»

nécessité par l'accroissement du nombre des détenus.

ART. 45. — *Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. Armement du personnel.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	36,000	»
— alloué pour 1908.		30,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

nécessité par l'augmentation du personnel.

ART. 47. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	1,573,000	»
— alloué pour 1908		1,541,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	32,000	»

nécessaire pour augmenter le personnel de surveillance en vue de la réduction des heures de service.

ART. 50. — *Patronage des condamnés libérés.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	40,000	»
— alloué pour 1908.		35,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

sollicitée en vue d'accorder un subside à la Commission qui sera chargée d'organiser en 1909 la V^e session du Congrès international des œuvres de patronage.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE XII.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 59. — *Dépenses imprévues non libellées au Budget, etc.*

Crédit demandé pour 1909	fr.	14,000	»
— alloué pour 1908		19,000	»
		5,000	»
DIMINUTION.	fr.	5,000	»

Le chiffre des dépenses des années antérieures fait prévoir qu'une somme de 14,000 francs sera suffisante en 1909.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XIII.

SERVICES DIVERS.

ART. 60 (ancien). — *Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Travaux de construction et de parachèvement. — Agrandissement de la prison de Verviers. — Plans et achat de terrains.*

Crédit demandé : 225,000 francs.

Ce nouveau crédit a pour objet de continuer les travaux commencés à Audenarde et à Bruxelles et d'agrandir la prison de Verviers.

ART. 61 (62 ancien). — *Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'Etat. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.*

Crédit demandé : 270,000 francs.

Ce nouveau crédit est destiné notamment à la continuation des travaux de construction et d'amélioration entrepris aux écoles de bienfaisance de Ruysselede, de Moll, de Saint-Hubert et d'Ypres.

ART. 62 (63 ancien). — *Eglise de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Le crédit est destiné à la continuation des travaux de parachèvement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 63 (64 ancien). — *Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux.

ART. 64 (65 ancien). — *Eglise des S.S. Pierre et Paul, à Ostende. Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux.

ART. 65 (nouveau). — *Premier subsidé à la commune de Watermael-Boitsfort pour la construction de l'église de Boitsfort.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

L'église de Boitsfort, sans caractère, en très mauvais état et insuffisante pour la population de la paroisse, doit disparaître pour permettre l'achèvement de l'avenue de la Vénérie.

Le coût de la nouvelle église est estimé à environ 600,000 francs. La commune de Watermael-Boitsfort ne dispose pour cet objet que d'une somme de 345,000 francs. Le Gouvernement s'est engagé à faire supporter par l'État le surplus de la dépense.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

KONING DER BELGEN,

A tous présents et à venir, Salut.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Op de voordracht van Onze Ministers van Justitie en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

ARTICLE UNIQUE.

EENIG ARTIKEL.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1909 est fixé :

De Begrooting van het Ministerie van Justitie voor het dienstjaar 1909 is vastgesteld :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-sept millions neuf cent septante-cinq mille deux cent francs fr. 27,975,200 »

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven en twintig miljoen negen honderd vijf en zeventig duizend twee honderd frank. fr. 27,975,200 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent vingt-cinq mille francs. 925,000 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van negen honderd vijf en twintig duizend frank 925,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-huit millions neuf cent mille deux cents francs . fr. 28,900,200 » conformément au tableau ci-annexé.

Te zamen op de som van acht en twintig miljoen negen honderd duizend twee honderd frank fr. 28,900,200 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Donné à Laeken, le 17 octobre 1908.

Gegeven te Laeken, den 17 October 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre de la Justice,

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Justitie,

J. RENKIN.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1909.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	648,000 *	
5	Matériel	90,000 *	783,000 *
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	9,000 *	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	18,000 *	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	Cour de cassation. — Personnel	202,000 *	
7	Cour de cassation. — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe	8,200 *	
8	Cours d'appel. — Personnel	1,479,000 *	
9	Cours d'appel. — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	35,000 *	
10	Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel	3,549,000 *	7,693,200 *
11	Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	29,000 *	
12	Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel	2,189,000 *	
13	Justices de paix et tribunaux de police. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	45,000 *	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE
VOOR HET DIENSTJAAR 1909.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VÓORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 "	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden	648,000 "	
3	Materieel	90,000 "	783,000 "
4	Kosten voor opmaken en uitgeven van statistiekwerken. — Aandeel van België in de uitgaven van de Internationale Commissie der gevangenen	9,000 "	
5	Reis- en verblijfkosten en zendingen buiten 's lands	15,000 "	
HOOFDSTUK II.			
RECHTERLIJKE MACHT.			
6	Hof van verbreking. — Personeel	292,000 "	
7	Hof van verbreking. — Materieel. — Vergoedingen aan den griffier voor het materieel der griffie	5,200 "	
8	Hoven van beroep. — Personeel.	1,479,000 "	
9	Hoven van beroep. — Materieel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	35,000 "	7,623,200 "
10	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel. — Personeel	3,549,000 "	
11	Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel. — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies.	29,000 "	
12	Vrederegerechten en politierechtbanken. — Personeel	2,189,000 "	
13	Vrederegerechten en politierechtbanken — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	45,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
14	Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.	42,500 •	
15	Cour militaire. — Matériel	2,000 •	
			158,500 •
16	Conseils de guerre. — Personnel	106,000 •	
17	Conseils de guerre. — Matériel	8,000 •	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. (<i>Crédit non limitatif</i>)	2,400,000 •	
10	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.	1,000 •	2,416,000 •
20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	15,000 •	
CHAPITRE V.			
PALAIS DE JUSTICE.			
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.	80,000 •	80,000 •
CHAPITRE VI.			
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.			
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i>	300,000 •	
25	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires	140,000 •	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
KRIJSGERECHT.			
14	Krijgsrechtshof. — Personeel. — Vergoedingen voor den dienst van het secretariaat van den auditeur-generaal	42,500 "	
15	Krijgsrechtshof. — Materieel	2,000 "	
16	Krijgsraden. — Personeel	106,000 "	158,500 "
17	Krijgsraden. — Materieel	8,000 "	
HOOFDSTUK IV.			
GERECHTSKOSTEN.			
18	Gerechtskosten in lijfstraffelijke en boetstraffelijke zaken en in politiezaken, de kosten van mededeelingen per telefoon inbegrepen. (De kosten van vervoer der op de grens gebrachte vreemdelingen worden met de gerechtskosten gelijkgesteld en volgens dezelve tarieven verrekend.) Kosten van beteekening der uitspraakbesluiten. (Onbepaald krediet)	2,400,000 "	
19	Jaarwedden van de uitvoerders der lijfstraffelijke vonnissen	1,000 "	2,416,000 "
20	Jaarwedden der aangestelden tot begeleiding der celrijtuigen	15,000 "	
HOOFDSTUK V.			
PALEIZEN VAN JUSTITIE.			
21	Opbouw, herstelling en onderhoud van lokalen. — Toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten om haar te helpen behoorlijke lokalen te verschaffen voor den dienst der rechtbanken en der vrederechters. — Meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel: vervaardiging, onderhoud en herstelling. — Vergoeding voor den onderhoudsdienst der meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel. — Meubelen der beroepshoven van Gent en Luik en van de lokalen der krijgsraden.	80,000 "	80,000 "
HOOFDSTUK VI.			
OFFICIELE UITGAVEN. — COMMISSIËN EN JURY'S.			
22	Jaarwedden en dagloonen van het personeel van bestuur en werkluizen van den <i>Moniteur</i>	300,000 "	
23	Drukken van de <i>Verzameling der wetten</i> , van den <i>Moniteur</i> , van de <i>Annales parlementaires</i> , van de <i>Beknopte Verslagen der handelingen van de Kamers</i> en bijkomende werken	140,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel.	8,000 »	467,000 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le Royaume de Belgique.	9,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10,000 »	
CHAPITRE VII.			
CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique	516,500 »	7,416,600 »
28	Clergé inférieur du culte catholique	6,045,000 »	
29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises.	900,000 »	
30	Culte protestant et anglican. — Personnel.	91,700 »	
31	Culte protestant et anglican. — Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	13,000 »	
32	Culte israélite. — Personnel.	24,600 »	
33	Culte israélite. — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 »	
34	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.)	25,000 »	
CHAPITRE VIII.			
BENÉVOLENCE.			
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (Crédit non limitatif.)	5,500,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
24	Uitgeven van eene verzameling van onderrichtingen-omzendbrieven van het Departement van Justitie uitgegaan; drukken van voorwetsontwerpen en andere wetgevingsbescheiden; reiskosten en andere kosten van de leden der commissiën van wetgeving en der examenjury's. — Materieel	8,000 "	467,000 "
25	Uitgeven van eene verzameling der oude wetten van de Oostenrijksche Nederlanden, van het prinsdom Luik en van andere landen welker grondgebied in het Koninkrijk België is begrepen	9,000 "	
26	Jaarwedden en vergoedingen van beambten gehecht aan de Koninklijke Commissie voor het uitgeven der oude wetten	10,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
EREDIENSTEN.			
27	Hoogere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	316,300 "	7,416,800 "
28	Lagere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	6,045,000 "	
29	Toelagen aan provinciën, gemeenten en kerkfabrieken voor de gebouwen tot den katholieken eeredienst dienende, daaronder begrepen de dubbeldienstige torens, de eeredienstkosten in de kerk van het kamp van Beverloo en de meubileering van de kerken.	900,000 "	
30	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Personeel.	91,700 "	
31	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Toelagen voor eeredienstkosten en verschillende uitgaven	13,000 "	
32	Israëlitische eeredienst — Personeel	24,600 "	
33	Israëlitische eeredienst. — Kantoorkosten van het centraal consistorie en onvoorziene uitgaven.	1,000 "	
34	Toelagen aan de provinciën, gemeenten en consistoriën tot oprichting van gebouwen aan den protestantschen en israëlitischen eeredienst gewijd. (Inbegrepen eene som van 15,000 frank als tijdelijke last.)	25,000 "	
HOOFDSTUK VIII.			
WELDADIGHEID.			
<i>Gestichten van weldadigheid en huizen voor kranksinnigen.</i>			
35	Kosten van onderhoud en vervoer van behoeftigen door de wet ten laste van den Staat gebracht. (Onbepaald krediet)	3,500,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
36	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés ; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	150,000 .	
37	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.	15,000 .	
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
38	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements	619,000 .	5,492,700 .
39	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement	820,000 .	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles	331,700 .	
41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	52,000 .	
42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 .	
CHAPITRE IX.			
PRISONS.			
43	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	1,210,000 .	
44	Salaires des détenus.	215,000 .	
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel	36,000 .	
46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	18,000 .	
47	Traitements des fonctionnaires et employés	1,575,000 .	3,317,200 .
48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	30,200 .	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
36	Toelagen te verleenē : 1 ^o als buitengewone toelagen aan gemeenten, aan gestichten van weldadigheid, aan gestichten voor blinden en doofstommen en aan gestichten voor krankzinnigen; 2 ^o tot onderstand aan behoeftige krankzinnigen en aan de slachtoffers van militaire oogziekte, die geen recht hebben op pensioen of hulpgeld ten laste van het Departement van Oorlog.	150,000 .	
37	Reis- en verblijfkosten en vergoedingen van den algemeenen opziener der gestichten van weldadigheid en der huizen voor krankzinnigen, van de toegevoegde opzieners, alsmede van de leden en secretarissen van de comiteen van toezicht dezer laatste gestichten	15,000 .	
<i>Weldadigheidsscholen van den Staat.</i>			
38	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Personeel, daaronder de reiskosten van de leden der comiteen van toezicht en van ambtenaren en beambten dier gestichten	619,000 .	5,492,700
39	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Ter beschikking van de Regeering gestelde leerlingen	820,000 .	
40	Weldadigheidsscholen van den Staat — Materieel — Gebouwen en onroerende goederen.	331,700 .	
41	Bescherming van jonge lieden die de weldadigheidsscholen van den Staat verlaten	52,000 .	
42	Koninklijke Commissie der patronaten en tot bescherming der kindsheid.	5,000 .	
HOOFDSTUK IX.			
GEVANGENISSEN.			
43	Onderhoud, kleeding, slaapperief en voeding der gevangenen Vervoer per buitengewone correspondentiën van zekere gevangenen, en reiskosten hunner bewakers. — Verbruik- en verwerkwaren	1,210,000 .	
44	Werkloos der gevangenen	215,000 .	
45	Vaken en kosten van kleeding en uitrusting der wachters. — Wapening van het personeel	36,000 .	
46	Reiskosten van de leden der commissiën, der ambtenaren en beambten	18,000 .	
47	Jaarwedden der ambtenaren en beambten.	1,573,000 .	3,317,200
48	Vergoeding voor huisvesting aan zekere ambtenaren en beambten	50,200 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais d'impression et de bureau	20,000 »	
50	Patronage des condamnés libérés	40,000 »	
51	Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtimens : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles	175,000 »	
CHAPITRE X.			
FRAIS DE POLICE.			
52	Mesures de sûreté publique	60,000 »	60,000 »
CHAPITRE XI.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.			
53	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	40,000 »	
54	Pensions civiles (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1909 et aux exercices clos) (<i>Crédit non limitatif</i>)	20,000 »	
55	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1909 et aux exercices clos) (<i>Crédit non limitatif.</i>)	16,000 »	
56	Secours à des ministres des cultes	30,000 »	147,000 »
57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	31,000 »	
58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite, des divers services ressortissant au Département	10,000 »	
CHAPITRE XII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	14,000 »	14,000 »
TOTAL. fr.			27,975,200 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Druk- en kantoorkosten	20,000 "	
50	Bescherming van vrijgestelde veroordeelden	40,000 "	
51	Meubelen : aankoop, maken en onderhoud. — Gebouwen : onderhoud en verbetering. — Huurprijs van gebouwen	175,000 "	
HOOFDSTUK X.			
POLITIEKOSTEN.			
52	Maatregelen van openbare veiligheid	60,000 "	60,000 .
HOOFDSTUK XI.			
WEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID, PENSIOENEN EN HULPVERLEENING.			
53	Tijdelijke wedden van beschikbaarheid voor ambtenaren en beambten der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten	40,000 "	
54	Burgerlijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1909 en de gesloten dienstjaren.) (Onbepaald krediet.)	20,000 "	
55	Geestelijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1909 en de gesloten dienstjaren.) (Onbepaald krediet.)	16,000 "	
56	Hulpverlening aan bedienaren der eerediensten	30,000 "	147,000 .
57	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige magistraten, ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	31,000 "	
58	Te verleenen hulp, wanneer ongelukkige omstandigheden voorhanden zijn, wegens kosten van laatste ziekte en teraardbestelling van magistraten, ambtenaren, beambten en bezoldigde agenten, in werkelijken dienst of op pensioen gesteld, der onderscheidene van het Departement afhangelde diensten	10,000 "	
HOOFDSTUK XII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
59	Onvoorziene uitgaven niet in de Begrooting beschreven, met inbegrip der uitgaven voor den aankoop van aan de rechtbanken te verstrekken boeken	14,000 "	14,000 .
TOTAAL		fr.	27,975,200 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XIII.			
SERVICES DIVERS.			
60	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Travaux de construction et de parachèvement. — Agrandissement de la prison de Verviers. — Plans et achat de terrains	225,000	»
61	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel	270,000	»
62	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement	200,000	»
63	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse Saint-Martin, à Arlon	100,000	925,000
64	Église des SS. Pierre et Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges; construction des clochers de l'église	50,000	»
65	Premier subside à la commune de Watermael-Boitsfort pour la construction de l'église de Boitsfort.	100,000	»
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.			28,900,200 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 17 octobre 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

J. RENKIN.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XIII. VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
60	Bouwen van celgevangenhuizen te Audenaerde en Brussel. — Werken tot aanbouw en voltooiing — Vergrooing van de gevangenis te Verviers. — Plans en aankoop van gronden	225,000	
61	Vergrootings- en verbeteringswerken in de weldadigheidsscholen van den Staat — Aankoop van gronden — Materieel met het oog op de herinrichting van het beroeps- onderwijs	270,000	
62	Onze Lieve-Vrouw kerk van Laeken. — Voltooiing	200,000	
63	Bouwen van eene nieuwe kerk voor de parochie Sint-Martinus, te Aarlen	100,000	925,000
64	Kerk der HH Petrus en Paulus te Oostende. — Optrekken, als bijgebouw, eener bidkapel bestemd tot het ontvangen van het monument opgericht ter nagedachtenis van de eerste Koningin der Belgen; bouwen der torens van de kerk.	50,000	
65	Eerste toelage aan de gemeente Watermael-Boschoorde voor het bouwen van de kerk te Boschoorde	100,000	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE. . . . fr.		28,900,200	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 17ⁿ October 1908.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Justitie,
J. RENKIN.

De Minister van Financiën,
JUL. LIEBAERT.

(22)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1909

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.					
CHAPITRE I^{er}.					
ADMINISTRATION CENTRALE.					
1	»	Traitement du Ministre			
2	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :			
<i>Personnel.</i>					
			NOMBRE à chaque grade ou emploi.	TRAITEMENT ASSIGNÉ à chaque grade ou emploi.	MONTANT de la dépense.
			MINIMUM.	MAXIMUM.	
		Secrétaire général (1)	1	10,000	12,000
		Directeurs généraux (2).	5	9,000 10,000	54,000
		Inspecteurs généraux (3)	2	7,000 8,000	20,800
		Directeurs	7	7,000 8,000	51,000
		Chefs de division (4)	17	5,500 6,500	99,150
		Contrôleurs (5).	5	4,000 5,000	16,650
		Chefs de bureau	15	4,000 5,000	62,250
		Sous-chefs de bureau (6).	21	3,100 3,800	73,250
		Commis de 1 ^{re} classe (7).	17	2,600 3,000	49,900
		— 2 ^e —	19	2,100 2,500	42,750
		— 3 ^e —	14	1,400 2,000	25,550
		— expéditeur	1	» »	2,000
		— expéditionnaires	7	1,200 2,000	10,200
		— classeurs.	15	1,200 2,000	22,600
		Huissier audiencier	1	1,800 »	2,800
		— de salle (8)	1	1,400 2,400	2,880
		Messagers (9)	12	1,000 2,000	18,850
		Concierges	5	600 1,850	5,750
		Boutefeux	5	700 1,500	6,100
		Nettoyeuses (10)	11	500 1,000	10,150
		Agents comptables des prisons détachés à l'Admi- nistration centrale	5	» »	15,000
		Emplois vacants et nouveaux, augmentations éven- tuelles, travaux extraordinaires et secours	»	» »	46,370
					648,000

A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
648,000	625,000	23,000		600,000	552,755 91	<p>(1) Application de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(2) Application à trois directeurs généraux de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(3) Un inspecteur général avec rang et traitement de directeur général et application de l'article 5 de l'arrêté organique à deux inspecteurs généraux.</p> <p>(4) Application à un chef de division de l'article 5 de l'arrêté organique.</p> <p>(5) Deux contrôleurs avec rang et traitement de chef de division.</p> <p>(6) Application de l'article 5 de l'arrêté organique à 1 sous-chef de bureau.</p> <p>(7) Id. à 3 commis de 1^{re} classe.</p>
669,000	646,000	23,000	»	621,000	575,755 91	<p>(8) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.</p> <p>(9) Id. à 3 messagers.</p> <p>(10) Id. à 2 nettoyeuses.</p>

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
<i>Matériel.</i>			
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc.	fr. 45,000 »
	b.	Éclairage et chauffage	18,000 »
	c.	Entretien de l'hôtel et des bureaux; achat et entretien des meubles	27,000 »
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er}			fr.
 CHAPITRE II. ORDRE JUDICIAIRE. COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
6	»	Premier président	1 17,200 17,200
		Président de chambre.	1 13,900 13,900
		Conseillers	15 11250 à 12150 172,250
		Procureur général.	1 16,500 16,500
		Avocats généraux	2 12,300 24,600
		Greffier en chef.	1 10,200 10,200
		Greffiers adjoints	2 6000 à 6500 12,500
		Secrétaire du parquet	1 4,800 4,800
		Commis	1 3,000 3,000
		Employés du greffe : traitements fixes	3 1200 à 1900 4,900
		Messagers	3 1700 à 2260 5,860
		Huissiers audienciers	6 750 4,500
		Indemnités pour frais d'exécution des lois électorales	» » 200
		Indemnité pour le service du cabinet du premier président	» » 300
		Indemnité pour dépenses accidentelles de greffe	» » 100
Augmentations de traitements	» » 1,390		
<i>Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe.</i>			292,000
7	»	La Cour	» » »
		Le parquet	» » »
		Dépenses éventuelles	» » »
		Indemnités pour le matériel de greffe	» » »
A REPORTER.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
669,000	646,000	23,000	»	624,000	573,785 94	
90,000	90,000	»	»	90,000	101,977 97	
9,000	9,000	»	»	9,000	15,195 38	
15,000	15,000	»	»	15,000	14,881 15	
783,000	760,000	23,000	»	755,000	708,810 41	
AUGMENTATION. . fr.		23,000				
292,000	294,000		2,000	291,000	287,515 99	
5,200	5,200			5,300	5,080 95	
297,200	299,200	»	2,000	296,300	292,596 94	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
297,200	299,200	»	2,000	296,300	292,596 94	
1,479,000	1,476,000	3,000	»	1,455,000	1,409,855 02	
35,000	35,000	»	»	35,000	52,449 62	
1,811,200	1,810,200	3,000	2,000	1,780,300	1,754,902 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
			REPORT.	fr.			
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. — <i>Personnel.</i>					
		Tribunaux de première instance.					
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>					
		<i>Personnel.</i>					
	a.	Présidents	4	8900 à 10100	37,800		
		Vice-présidents	18	6800 à 8600	136,800		
		Juges d'instruction	22	6250 à 7450	148,850		
		Juges	48	5000 à 7100	262,800		
		Procureurs du Roi	4	8900 à 10400	38,800		
		Substituts	54	5000 à 5900	179,400		
		Greffiers	4	8700 à 9300	36,400	1,482,700	
		Greffiers adjoints.	55	5200 à 5300	215,450		
		Secrétaires des parquets.	4	4000 à 4900	17,800		
		Commis chefs des parquets	7	2600 à 4000	23,200		
		Commis des parquets	34	1200 à 2600	48,200		
		Huissiers audienciers	23	400	9,200		
		2 ^o CLASSE. — <i>Audenarde, Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt. — Personnel.</i>					
	b.	Présidents	16	7900 à 9100	135,200		
		Vice-présidents	16	6100 à 7000	103,900		
		Juges d'instruction	50	5250 à 7050	172,000		
		Juges	65	4500 à 5300	306,450		
		Procureurs du Roi	16	7300 à 9100	131,900		
		Substituts	37	4500 à 5100	171,500		
		Greffiers	16	6600 à 7800	117,000	1,585,250	
		Greffiers adjoints.	68	3000 à 5100	257,600		
		Secrétaires des parquets.	16	3600 à 5400	70,800		
		Commis chefs des parquets	6	2400 à 3800	19,800		
		Commis des parquets	45	1200 à 5200	75,700		
		Huissiers audienciers	51	200 à 300	14,700		
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889).			6,700		
		3 ^o CLASSE. — <i>Furnes, Huy, Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres. — Personnel.</i>					
	c.	Présidents	6	6900 à 8400	44,400		
		Juges d'instruction	6	5050 à 6250	35,150		
		Juges	12	4000 à 5200	51,300		
		Procureurs du Roi	6	6900 à 7800	43,700		
10		Substituts	6	4000 à 4600	25,500	506,750	
		Greffiers	6	5100 à 6600	55,000		
		Greffiers adjoints.	10	2800 à 4200	55,700		
		Secrétaires des parquets	6	3200 à 4100	22,800		
		Commis des parquets	8	1200 à 2400	12,800		
		Huissiers audienciers	12	200	2,400		
		A REPORTER. fr.				3,042,700	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,814,200	1,810,200	3,000	2,000	1,786,500	1,734,902 18	
5,549,000	5,543,000	6,000	»	3,418,000	3,359,813 34	
5,360,200	5,353,200	9,000	2,000	5,204,300	5,094,715 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. fr.				
		Tribunaux de Commerce.				
		REPORT. fr.				
	d.	Greffiers de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	2	11,100 à 12,000	23,100	} 136,450
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 1 ^{re} classe (Anvers et Bruxelles)	6	6300 à 6900	39,250	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	8,100	16,200	
		Greffiers adjoints de tribunaux de commerce de 2 ^e classe (Gand et Liège)	2	4,000	8,000	
		Greffiers de tribunaux de commerce de 3 ^e classe (Alost, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers)	10	4500 à 6000	49,900	
		Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier	»	»	500	} 369,850
	e.	Employés des greffes des tribunaux de première instance :				
		Traitements fixes	130	200 à 2500	164,100	
		Émoluments et salaires	»	»	40,000	
		Employés des greffes des tribunaux de commerce :				
		Traitements fixes	62	200 à 4800	158,500	
		Émoluments et salaires	»	»	10,000	
		Indemnités pour dépenses accidentelles du greffe	»	»	250	
		Augmentations de traitements	»	»	16,500	
11	»	Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.				
		Juges de justices de paix de 1 ^{re} classe	16	7000 à 9500	129,000	} 1,246,550
		— — — 2 ^e — (1)	19	6000 à 8900	155,900	
		— — — 3 ^e —	59	5000 à 7300	359,400	
		— — — 4 ^e — (2)	128	4000 à 7600	622,250	
		Greffiers de justices de paix de 1 ^{re} classe	16	4600 à 6400	92,400	} 775,950
		— — — 2 ^e — (3)	19	5800 à 6400	100,200	
		— — — 3 ^e —	59	5000 à 5100	222,500	
		— — — 4 ^e — (4)	128	2200 à 5600	560,850	
		Employés des greffes :				
		Traitements	79	1200 à 2400	129,600	} 161,000
		Salaires	»	»	31,400	
		Indemnités pour dépenses accidentelles de greffe	»	»	»	100
		Augmentations de traitements	»	»	»	5,400
						2,189,000
12	»					
13	»	Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes				
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,360,200	5,355,200	9,000	2,000	5,204,500	5,094,715 52	
29,000	29,000	,		52,000	28,176 98	
2,189,000	2,182,000	7,000	"	2,157,000	2,150,773 24	(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1 ^{re} classe. (Loi du 25 novembre 1889.) (2) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (Id.) (3) 4 titulaires jouissent, etc., de la 1 ^{re} classe. (Id.) (4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (Id.)
45,000	45,000	,	,	45,000	44,798 79	
7,623,200	7,609,200	16,000	2,000	7,458,500	7,298,464 53	
AUGMENTATION. . fr		14,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS par an	MONTANT de la dépense.
		CHAPITRE III.			
		JUSTICE MILITAIRE.			
		<i>COUR MILITAIRE. — Personnel. — Indemnité pour le service du secrétariat de l'auditeur général.</i>			
14	"	Président	1	11,100	11,100
		Auditeur général	1	10,800	10,800
		Substitut de l'auditeur général	1	7,425	7,425
		Greffier	1	4,900	4,900
		Id. adjoint	1	3,000	3,000
		Messagers	2	1800 à 2160	3,960
		Augmentations de traitements	"	"	515
		Indemnité pour le service de l'auditorat général	"	"	1,000
					42,500
15	"	Cour militaire. — Matériel			
		CONSEILS DE GUERRE. — Personnel.			
		Auditeurs militaires de 1 ^{re} classe	2	7100 à 7400	14,500
		Substituts	2	4000 à 4400	8,400
		Auditeurs militaires de 2 ^e classe	5	7000 à 7800	22,000
		Substituts	2	4,425	8,850
		Auditeurs militaires de 5 ^e classe	2	6500 à 6850	13,050
		Greffiers de 1 ^{re} classe	2	3,625	7,250
		Id. de 2 ^e id.	3	3500 à 3425	10,125
16	"	Id. de 5 ^e id.	2	3,225	6,450
		Greffiers adjoints de 1 ^{re} classe	2	2000 à 2500	4,300
		Id. de 2 ^e id.	1	1,800	1,800
		Id. de 5 ^e id.	"	"	"
		Employés dans les auditorats	2	2400 à 2800	5,200
		Messagers	2	1,150	2,300
		Huissiers	"	"	200
		Indemnités et augmentations de traitement	"	"	1,575
					106,000
17	"	Conseils de guerre. — Matériel			
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.			
		CHAPITRE IV.			
		FRAIS DE JUSTICE.			
		Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais de communications téléphoniques. (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion (<i>Crédit non limitatif</i>) :			
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police — Indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires			2,550,000
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			50,000
19	"	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels			
20	"	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires			
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.			

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
42,500	42,000	500	•	41,500 •	40,799 92	
2,000	2,000	•	•	2,000 •	1,751 29	
106,000	106,000	•	»	106,000 •	102,224 40	
8,000	8,000	•	•	8,000 •	6,950 55	
158,500	158,000	500	»	157,500 •	151,705 94	
AUGMENTATION. . fr.		500				
2,400,000	2,400,000	•	•	2,400,000	2,575,720 81	
1,000	1,000	•	•	1,000	999 96	
15,000	15,000	•	•	15,000	14,269 25	
2,416,000	2,416,000	•	•	2,416,000	2,590,990 02	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE V.				
PALAIS DE JUSTICE.				
21	"	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre		
				TOTAL DU CHAPITRE V. fr
CHAPITRE VI.				
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.				
22	"	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> :		
		NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.
		1 Directeur	9,600 »	
		1 Contrôleur de la comptabilité	900 »	
		1 Secrétaire comptable	3,600 »	
		1 Commis	2,400 »	
		1 Commis classeur	2,600 »	22,000 »
		1 Concierge	900 »	
		1 Nettoyeuse	900 »	
		Nominations. Augmentations éventuelles de traite- ments. Indemnités	1,100 »	
		Personnel des ateliers		278,000 »
				300,000 »
25	"	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires		
24	"	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impres- sion d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel		
25	"	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique		
26	"	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des an- ciennes lois		
				TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
80,000	80,000	•	•	64,000	54,884 62	
80,000	80,000	•	•	64,000	54,884 62	
300,000	300,000	•	•	300,000	290,695 32	
140,000	140,000	•	•	134,000	153,655 80	
8,000	8,000	•	•	8,000	7,659 51	
9,000	9,000	•	•	9,000	8,998 90	
10,000	10,000	•	•	10,000	6,226 75	
467,000	467,000	•	•	461,000	447,236 28	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		
		CHAPITRE VII.		
		CULTES.		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique :		
		CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Archevêque	1	21,000 »
		Évêques	5	16,000 »
		Frais de tournées et du secrétariat	»	25,600 »
		Secrétaires d'archevêché	3	4,500 »
		— d'évêché	10	10,000 »
		Vicaires généraux	4	4,500 »
		—	10	40,000 »
		Chanoines	55	2,400 »
		—	19	2,000 »
28	»	Clergé inférieur du culte catholique :		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe	140	2,100 »
		Curés de 2 ^e classe	45	1,800 »
		— —	30	1,600 »
		— —	35	1,400 »
		Desservants	854	1,400 »
		—	977	1,200 »
		—	»	1,100 »
		—	1,214	1,000 »
		Chapelains	8	1,000 »
		—	34	900 »
		—	113	800 »
		Vicaires	25	1,000 »
		—	897	900 »
		—	1,180	800 »
		Places restant à créer en 1908	»	15,400 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. — Places nouvelles à créer en 1909. — Élévation de cures de la 2 ^e classe à la 1 ^{re} .	»	70,300 »
29	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
516,500	515,900	400	•	517,100	511,091 66	
6,045,000	6,006,000	39,000	•	5,888,600	5,846,033 39	
900,000	900,000	•	•	900,000	900,000 •	
7,261,500	7,221,900	39,400	•	7,108,700	7,057,128 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
				REPORT. . . fr.
30		Culte protestant et anglican (<i>personnel</i>) :		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs	7	4,000 »
		—	1	5,931 20
		—	1	3,528 »
		—	2	2,900 »
		—	1	2,500 »
		—	5	2,400 »
		—	6	2,280 »
		—	1	2,000 »
		—	1	1,900 »
		—	6	1,200 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »
		—	1	762 »
		—	3	480 »
		Sacristain	1	504 »
		Marguilliers.	2	258 »
		—	9	252 »
		Création de nouveaux emplois et augmentations de traitements	»	»
				4,662 80
31	»	Culte protestant et anglican. — Subsidés pour frais du culte et dépenses diverses		
32	»	Culte israélite (<i>personnel</i>) :		
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »
		Rabbins	2	2,500 »
		Ministres officiants	2	2,125 »
		— —	2	1,500 »
		— —	2	1,400 »
		— —	1	1,300 »
		— —	1	1,200 »
		— —	1	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	800 »
		Augmentations de traitements.	»	»
				158 »
35	»	Culte israélite. — Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues		
34	»	Subsidés aux provinces, aux communes et aux consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. (<i>Y compris une somme de 15,000 francs en charge temporaire.</i>)		
				TOTAL DU CHAPITRE VII. . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,261,300	7,221,900	59,400	>	7,403,700	7,037,125 05	
91,700	89,900	1,800	>	89,900	86,237. 20	
13,000	13,000	»	»	13,000	9,300 92	
24,600	24,600		»	24,500	24,492 >	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 >	
25,000	25,000	»	»	25,000	10,000 >	
7,416,600	7,578,400	41,200	»	7,259,100	7,188,158 17	
AUGMENTATION . . fr.		41,200				

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VIII.				
BIENFAISANCE.				
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>				
35	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>).		
36	»	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.		
37	»	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.		
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>				
38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements) :		
PERSONNEL.				
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS minimum. maximum.	TOTAL des traitements.
	Directeurs	4	5,000 7,000	22,500
	Directrice	1	1,200	1,200
	Sous-directeurs	1	3,000 4,500	4,950(*)
	Chefs de bureau	3	3,000 4,500	10,700
	Aumôniers catholiques	5	2,600 3,500	15,100
	Aumônier adjoint	1	1,800 2,200	2,000
	Médecins	5	2,400 2,800	13,960
	— adjoints	2	1,800 2,200	4,000
	Instituteurs	4	2,700 3,200	13,240(*)
	— adjoints	18	2,000 2,400	43,400(*)
	Agents comptables	4	3,300 3,900	15,580
	Commis comptable	1	2,700 3,400	3,500
	Commis de 1 ^{re} classe	13	2,200 2,900	31,200
	— de 2 ^e classe	4	1,700 2,100	7,500
	— de 3 ^e classe	5	1,500 1,600	7,450
	Magasiniers	5	1,700 2,100	9,600
	Surveillantes religieuses	55	700 900	39,100
	Chefs-surveillants	6	2,000 2,800	15,500
	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	128	1,200 1,900	200,675
	Préposés à la culture	3	1,550 2,500	6,050
	Contremaîtres de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e catégorie	6	1,150 3,000	11,650
	Professeur de coupe	1	2,500	2,500
	— (abonnement au chemin de fer)	1	700	700
	Maitres de musique	2	750	750
	Organistes, chantres, acolytes	9	1,925	1,925
	Aumôniers protestants et israélites	3	1,700	1,700
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	»	»	7,000
	Frais de représentation	»	»	»
	Gages du portier, des infirmiers, des autres agents de la ferme, du boulanger, et salaires des ouvriers libres	»	»	69,540
	Augmentations éventuelles	»	»	23,120
	Frais de route et de séjour	»	»	8,260
	Frais d'habillement et d'équipement des surveillants	»	»	15,600
	Affiliation des ouvriers libres à la Caisse de retraite	»	»	2,260
	Salaires des surveillants à l'essai	»	»	8,400
				619,000
A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	5,300,000	»	»	3,500,000	4,014,814 65	
150,000	150,000	»	»	150,000	150,000 »	
15,000	15,000	»	»	16,800	16,600 20	
619,000	619,000	»	»	590,000	575,725 74	
4,284,000	4,284,000	»	»	4,256,800	4,757,138 59	

(*) Application de l'article 8 de l'arrêté royal du 12 décembre 1896, fixant les traitements du personnel (augmentation du cinquième du taux maximum).

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
59	a.	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement :				
		Entretien et transfert des élèves placés dans les écoles de bienfaisance de l'État . fr. 620,000 »				
	b.	Id. id. id. en apprentissage chez des particuliers ou confiés à des établissements d'instruction ou de charité 200,000 »				
		Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles :				
40	a.	Achat, confection et entretien du mobilier et des instruments de travail. —				
		Matières premières pour la fabrication, frais d'impression et de bureau . . fr. 108,000 »				
	b.	Dépenses relatives aux bâtiments, aux immeubles et au domaine agricole 223,700 »				
41	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État				
42	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance				
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.				
		CHAPITRE IX.				
		PRISONS.				
45	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation				
44	»	Salaires des détenus				
45	»	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel.				
46	»	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés				
47	»	Traitements des fonctionnaires et employés :				
		PERSONNEL.				
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
				Minimum.	Maximum.	
		Secrétaires des Commissions administratives	3	2,000	3,000	8,600 »
		Secrétaire de la Commission centrale d'examen.	1	1,000	1,000	1,000 »
		Directeurs	29	3,000	6,500	134,300 »
		— adjoints	7	3,000	4,500	55,800 (*)
		Aumôniers catholiques	29	700	2,800	56,500 »
		— adjoints.	6	1,800	2,200	13,400 (*)
		Médecins	27	700	2,800	59,700 »
		— adjoints	4	1,800	2,200	7,500 »
		— aliénistes	2	2,000	3,000	5,800 »
		Pharmaciens	3	2,500	3,500	8,500 »
		Instituteurs	18	1,800	2,800	42,800 »
		— adjoints	5	1,800	2,200	10,500 »
						A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,284,000	4,284,000	»	»	4,256,800	4,757,138 59	
820,000	763,000	57,000	»	818,500	803,779 18	
351,700	356,700	»	25,000	353,000	284,890 82	
32,000	52,000	»	»	52,600	40,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,400	3,200 04	
3,492,700	3,460,700	32,000	25,000	5,485,700	5,889,008 63	
AUGMENTATION. . fr.		32,000				
1,210,000	1,180,000	30,000	»	1,208,300 »	1,156,370 86	
215,000	215,000	»	»	223,100 »	210,953 77	
56,000	30,000	6,000	»	51,300 »	27,682 93	
18,000	18,000	»	»	18,000 »	17,997 89	
1,479,000	1,445,000	36,000	»	1,482,900 »	1,413,005 47	

(*) L'écart existant entre ce chiffre et la somme des traitements portés au maximum provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'article 69 du règlement général des prisons.

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		DESIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
					REPORT. fr.
		PERSONNEL (suite).			
		Comptables des prisons de 1 ^{re} classe.	5	3,000 3,500	18,700 (*)
		Commis de 1 ^{re} classe.	24	2,600 3,000	73,500 >
		— de 2 ^e —	37	1,600 2,000	75,100 (*)
		— de 2 ^e — (comptables).	27	1,900 2,500	68,000 (*)
		— de 3 ^e —	5	1,500 1,800	6,600 >
		Surnuméraires et aides-commis.	12	300 600	4,200 >
		Magasiniers.	4	1,600 2,000	7,000 >
		Surveillantes religieuses.	86	700 800	60,800 >
		— laïques.	5	1,000 1,000	5,000 >
		Chefs-surveillants.	18	2,000 2,600	41,700 >
		Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	405	1,400 1,600	619,000 >
		Aides-surveillants (École)	21	1,100 1,100	23,100 >
		Surveillants des travaux.	15	1,800 2,500	32,800 (*)
		Commissionnaires et barbiers.	7	125 1,000	7,200 >
		Maitre de musique.	1	600 600	600 >
		Organistes. — Chantres. — Acolytes.	61	40 400	9,200 >
		Aumôniers protestants et israélites.	31	240 500	8,900 >
		Chevrons aux surveillants (824)	>	>	41,200 >
		Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.).	>	>	2,000 >
		Gratifications annuelles à certains commis et sur- veillants.	>	>	9,200 >
		Augmentations réglementaires aux fonctionnaires, employés et surveillants et création de nouvelles places.	>	>	15,800 >
		Crédit spécial pour l'augmentation du personnel de surveillance (réduction des heures de service).	58	>	81,200 >
		TOTAUX	952		1,573,000 >
48	>	Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés.			
49	>	Frais d'impression et de bureau.			
50	>	Patronage des condamnés libérés.			
51	>	Mobilier : achat, confection et entretien. — Bâtiments : entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles.			
					TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1908.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1906.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1905.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,479,000	1,443,000	36,000	»	1,482,900	1,415,005 47	(*) L'écart existant entre ce chiffre et la somme des traitements portés au maximum provient de l'octroi du cinquième du maximum prévu par l'article 69 du règlement général des prisons.
1,873,000	1,841,000	32,000	»	1,481,000	1,440,805 09	
30,200	30,200	»	»	30,200	30,275 »	
20,000	20,000	»	»	24,500	26,600 »	
40,000	38,000	2,000	»	38,000	30,000 »	
178,000	178,000	»	»	278,000	232,748 81	
3,317,200	3,244,200	73,000	»	3,328,600	3,178,431 37	
AUGMENTATION. . fr.		73,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
FRAIS DE POLICE.		
82	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.		
53	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
54	»	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1909 et aux exercices clos.) (<i>Credit non limitatif</i>).
55	»	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1909 et aux exercices clos.) (<i>Credit non limitatif</i>).
56	»	Secours à des ministres des cultes
Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse :		
	a.	Aux magistrats et employés de l'ordre judiciaire ou à leurs veuves et familles. fr. 12,000 »
	b.	Aux employés de l'Administration centrale, des établissements ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles. 7,000 »
57	c.	Aux employés des prisons ou à leurs veuves et familles 6,000 »
	d.	Aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles 6,000 »
58	»	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles des magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés en activité de service ou à la retraite des divers services ressortissant au Département
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
40,000	40,000	»	»	45,800	49,859 27	
20,000	20,000	»	»	20,000	25,088 34	
16,000	16,000	»	»	16,000	20,903 56	
50,000	50,000	»	»	50,000	50,000	»
51,000	51,000	»	»	51,000	29,698	»
10,000	10,000	»	»	10,000	8,000	»
147,000	147,000	»	»	180,800	160,526 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEIRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux)
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XIII.		
SERVICES DIVERS.		
60	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Travaux de construction et de parachèvement. — Agrandissement de la prison de Verviers. — Plans et achat de terrains
	»	Construction d'une maison de refuge pour femmes. (<i>Pour mémoire.</i>)
61	»	Travaux d'agrandissement et d'amélioration aux écoles de bienfaisance de l'État. — Acquisition de terrains. — Matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel.
	»	Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Acquisition de terrains. (<i>Pour mémoire.</i>) ⁽¹⁾
62	»	Église de Notre-Dame, à Laeken. — Parachèvement
63	»	Construction d'une nouvelle église pour la paroisse de Saint-Martin, à Arlon
	»	École de bienfaisance de Ruysselede. — Travaux de transformation et matériel en vue de la réorganisation de l'enseignement professionnel. (<i>Pour mémoire.</i>) ⁽¹⁾
	»	Institution royale de Messines. — Amélioration des locaux. (<i>Pour mémoire.</i>)
64	»	Église des Saints-Pierre-et-Paul, à Ostende. — Construction, en annexe, d'une chapelle funéraire destinée à recevoir le monument élevé à la mémoire de la première Reine des Belges. — Construction des clochers de l'église
65	»	Premier subside à la commune de Watermael-Boitsfort pour la construction de l'église de Boitsfort.
		TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
14,000	19,000	»	5,000	19,000	11,534 55	
14,000	19,000	»	5,000	19,000	11,534 55	
DIMINUTION. . . fr.		5,000				
225,000	300,000	»	75,000	418,500	285,627 52	
»	200,000	»	200,000	200,000	165,631 67	
270,000	350,000	»	80,000	170,000	74,911 32	
»	»	»	»	130,641	55,761 11	
200,000	700,000	»	500,000	400,000	54,413 81	(¹) Les dépenses restant à faire pour cet objet seront prélevées sur le crédit général prévu à l'article 61.
100,000	200,000	»	100,000	300,000	76,944 65	
»	»	»	»	150,000	»	
»	»	»	»	50,000	»	
30,000	95,000	»	65,000	100,000	46,794 60	
100,000	»	100,000	»	»	»	
925,000	1,845,000	100,000	1,020,000	1,919,141	740,084 48	
DIMINUTION. . . fr.		920,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation</h1>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Ordre judiciaire
III.	Justice militaire
IV.	Frais de justice
V.	Palais de justice
VI.	Publications officielles. — Commissions et jurys
VII.	Cultes
VIII.	Bienfaisance
IX.	Prisons
X.	Frais de police
XI.	Traitements de disponibilité, pensions et secours
XII.	Dépenses imprévues.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XIII.	Services divers
ENSEMBLE. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1907.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1906.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
783,000	760,000	23,000	»	735,000	705,810 41	
7,623,200	7,609,200	14,000	»	7,438,300	7,298,464 53	
158,500	158,000	500	»	157,500	151,705 94	
2,416,000	2,416,000	»	»	2,416,000	2,590,990 02	
80,000	80,000	»	»	64,000	54,884 62	
467,000	467,000	»	»	461,000	447,236 28	
7,416,600	7,375,400	41,200	»	7,259,100	7,188,155 17	
5,492,700	5,460,700	32,000	»	5,485,700	5,889,008 63	
3,317,200	3,244,200	73,000	»	3,328,600	3,175,431 37	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
147,000	147,000	»	»	150,800	160,526 97	
14,000	19,000	»	5,000	19,000	11,354 55	
925,000	1,845,000	»	920,000	1,919,141	740,084 48	
28,900,200	29,641,500	185,700	925,000	29,494,141	28,471,652 97	
DIMINUTION . . . fr.		741,300				